

**AUTORITE DE
REGULATION DES
MARCHES PUBLICS ET
DES DELEGATIONS DE
SERVICE PUBLIC DU MALI
(ARMDS)**

I. OBJECTIFS.....3
II. OBJECTIFS.....4
III. OBJECTIFS.....4

RAPPORT DE MATERIALITE FINAL

**AUDIT DES MARCHES DU MINISTERE DU
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

**PASSES PAR ENTENTE DIRECTE
(2016, 2017 ET 2018)**



CONVERGENCES
Audit & Conseils

Bamabougou, Avenue de la Corniche
BP 1 875 Bamako-Mali
(23) 70 39 96 18 / 20 23 26 63
convergences@convergences-audit.com
s.sawadogo@convergences-audit.com



Boulevard des Tensoba, Zone d'Activités
Diverses
01 BP 1481 Ouagadougou 01
Tél : 25 39 90 89/90
Fax : 25 33 06 02

I. OBJECTIF DU CONTROLE DE LA MATÉRIALITÉ DES MARCHES

Dans le cadre de la mission de l'audit de conformité des marchés passés par entente directe pour les exercices 2016, 2017 et 2018, il nous a été demandé dans les termes de références de nous assurer de la matérialité effective desdits marchés. La vérification de la matérialité a pour objectif de nous assurer qu'en plus de contrôle des procédures de passation des marchés, qu'ils ont été exécutés conformément aux clauses contractuelles, dans le respect des normes et des bonnes pratiques. Ceci nous conduit à vérifier les points suivants entre autres :

- **Pour les marchés de travaux :**
 - l'existence physique des infrastructures ;
 - la mobilisation effective du personnel et du matériel déclarés ;
 - le journal du chantier, la périodicité des réunions de chantier et PV de réunions ;
 - le niveau d'avancement des travaux (rapport d'avancement) ;
 - la conformité des travaux aux normes ;
 - l'évaluation du dépassement de délai et motifs évoqués le cas échéant ;
 - la qualité des travaux (imperfection ou défauts constatés) ;
 - les Procès-verbaux de réception (provisoire, finale) ;
 - les indices de fraude ou de corruption possible ;
 - les preuves de paiement (Décomptes, attachements, factures) ...
- **Pour les marchés de fournitures :**
 - le Procès-verbal de réception,
 - la conformité des quantités livrées par rapport aux quantités commandées (au cas contraire donner les raisons) ;
 - l'évaluation du dépassement de délai (Donner les raisons si dépassement de délai) ;
 - les imperfections ou défauts constatés ;
 - la situation des paiements (Montant engagé en paiement) ;
- **Pour les marchés de Prestations intellectuelles**
 - la date effective du rapport final ;
 - l'attestation de service fait ;
 - la conformité du rapport aux termes de référence (Procès-verbal de validation, au cas contraire donner les raisons),
 - le respect de la périodicité et de la quantité des rapports d'étape ;
 - l'évaluation du dépassement de délai (Donner les raisons si dépassement de délai) ; le cas échéant ;
 - Situation des paiements (Montant engagé en paiement) ...

II. ORGANISATION DE LA MISSION

Le Ministère du développement industriel et de la promotion des investissements n'a pas effectué des marchés de travaux par entente directe pour la période sous revue. Nous n'avons pas effectué une visite physique de site. Un seul marché de prestation intellectuelle a été réalisé en 2018. Nos travaux ont porté sur la matérialité de ce seul marché de prestation intellectuelle. dans le paragraphe « Résultat des travaux ».

Nature	Nombre total de marchés	Nombre de marchés contrôlés	%
Fournitures	0	-	0%
Prestations intellectuelles	1,00	1	100%
Travaux	0	-	0%
TOTAL	1,00	1	100%

III. RESULTATS DES CONTRÔLES

Nos constats sont résumés dans le tableau ci-après :

Objet du marché	Numero de marché	Financement	Montant	Constats
Appui à la création des entreprises en ligne : E-registration	Marché n°03660/DGMP -DSP-2018	AMBASSADE ROYALE DE DANEMARK	270 000 000	Absence des rapports intermédiaire et définitif Nos recherches sur internet n'ont pas permis de confirmer que le site eregistration permettant la création d'entreprises en ligne au Mali est pas fonctionnel à ce jour.